

## BULLETIN D'INSCRIPTION

---

A retourner avant le 5 octobre 2020 à :  
Jonathan Collin, Assistant Budget & Finances  
Institut Destrée  
24, rue Saint-Nicolas, B 5000 Namur  
collin.jonathan@institut-destree.eu

NOM : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Société / institution : .....

Adresse.....

.....

.....

Téléphone : .....

Adresse électronique : .....

O s'inscrit à la journée de formation "*Le changement par la prospective opérationnelle dans les entreprises, les territoires et les organisations*" qui se tiendra le 8 octobre 2020 à Namur

O et règle la somme de 600 € au compte IBAN BE57350100638835 avec la mention 2020-10-08

O souhaite recevoir une facture.  
N° de TVA éventuel : .....

Date et signature :

Note : la formation est gratuite pour les agents du Parlement de Wallonie et du Service public de Wallonie mandatés par leur direction et dûment inscrits.



**Le changement par la  
prospective opérationnelle  
dans les entreprises,  
les territoires et  
les organisations**



© Jesada Wongsa | Dreamstime.com

**Namur, Institut Destrée, jeudi 8 octobre 2020**

**Journée de formation animée par**

**Philippe Destatte**

directeur général de l'Institut Destrée, chargé du cours de prospective / foresight à l'Université de Paris et de prospective appliquée aux transitions à l'Université de Reims - Champagne-Ardenne

**Pascale Van Doren**

directrice de recherche à l'Institut Destrée et responsable de la Cellule indépendante de Prospective régionale (CiPré) et du Wallonia Policy Lab de l'Institut Destrée

## OBJECTIFS

---

Outil puissant d'aide à la décision et de construction de stratégies individuelles et collectives, tant privées que publiques, la prospective compte parmi les ressources valorisées – notamment par la Commission européenne – pour le management des entreprises et des organisations ainsi que la gouvernance des villes et des territoires. La démarche prospective permet de mieux éclairer les enjeux de long terme, d'anticiper les évolutions futures, de construire des visions d'avenir et les stratégies pour les atteindre.

Cette journée s'appuiera tant sur des fondements théoriques que sur des exemples concrets et pratiques. Un approfondissement de la démarche et des méthodes sera proposé ultérieurement dans le cadre de formations davantage tournées sur les méthodes. Voir à ce sujet le site : <http://www.institut-destree.eu/>

## PROGRAMME

---

**9h00**     **Accueil des participants, dialogue sur les attentes et présentation générale de la journée**

**9h30-12h30**

**Introduction aux concepts et aux processus de la prospective,**  
par **Philippe Destatte** et **Pascale Van Doren**

**12h30-14h00 : Déjeuner en commun**

**14h00-17h00**

**Les étapes de la démarche prospective à travers des études de cas et exemples d'application dans les organisations, les entreprises et les territoires**  
par **Philippe Destatte** et **Pascale Van Doren**

**17h00-18h00 : Conclusions et évaluation de la journée**

## QUESTIONS PRATIQUES

---

### Participants

Cette journée de formation s'adresse aux décideurs privés et publics, aux responsables au sein des administrations locales, régionales, fédérales ou internationales mais aussi aux chercheurs et analystes. Le nombre de participant-e-s sera limité pour favoriser un maximum d'échanges entre eux et les intervenant-e-s et aussi pour permettre le respect des normes sanitaires en période de Covid-19. Elle pourrait également être organisée virtuellement si les conditions l'exigeaient.

### Dossier de base

Les supports de présentation théoriques et études de cas seront transmis aux personnes inscrites après la journée.

### Informations sur le programme

Pascale Van Doren, directrice de recherche :  
<mailto:vandoren.pascale@institut-destree.eu>

### Lieu

La formation aura lieu à l'Institut Destrée, 24 rue Saint-Nicolas, 5000 Namur.

### Prix

Les frais de participation s'élèvent à 600 € TTC, à verser sur le compte IBAN BE57350100638835 de l'Institut Destrée, avec la mention de la date de la formation (2020-10-08) et du/de la participant-e. Ils comprennent la participation à l'ensemble de la journée, le déjeuner éventuel et le dossier de base. La formation est gratuite pour les agents du Parlement de Wallonie et du SPW mandatés par leur direction, dûment inscrits.

### Inscription

Remplir et retourner le bulletin d'inscription ci-joint à l'Institut Destrée, 24, rue Saint-Nicolas, ou l'adresser scanné à [collin.jonathan@institut-destree.eu](mailto:collin.jonathan@institut-destree.eu)

### Annulation

En cas d'annulation, formulée par écrit 5 jours avant la formation, les droits d'inscription seront remboursés, excepté 15 % de frais de dossier. Au delà de ce délai, aucun remboursement ne sera effectué et les frais seront dus en totalité. Les personnes inscrites pourront toutefois se faire remplacer.